GFC RCBC – Paramètres établissement



Paramètres établissement : Agence comptable ou Etablissement jumelé

Objet

Les paramètres permettent de préciser certaines caractéristiques de l'établissement : les coordonnées de l'établissement, les comptes bancaires de l'établissement, les numéros des comptes qui seront utilisés pour la gestion des DAO...

Ces paramètres ont des impacts sur le fonctionnement du module Comptabilité générale. Afin d'assurer un fonctionnement optimal du module Comptabilité générale, la saisie des paramètres de l'établissement doit être réalisée avec la plus grande attention.

Au niveau des paramètres établissements jumelés de GFC RCBC:

- Suppression du panel Liaison dans l'onglet 'Informations générales'
- Ajout de l'information Budget Principal / Budget Annexe
- Pour les budgets principaux, les comptes de classe 5 sont initialisés avec les comptes de l'établissement
- Pour les budgets annexes :
 - Ajout du budget principal, du compte d'opérations en trésorerie, du compte de liaison
 - Les comptes de classe 5 sont initialisés avec ceux du support
 - L'accès aux paramètres des comptes de dépôt, encaissements et prélèvements est impossible

Sommaire

1.	Paramètres de l'agence comptal	ole1	1
2.	Paramètres établissement jumel	ý	4

1. Paramètres de l'agence comptable

• Cliquer sur le menu 'Paramètres'

L'option d'accès à la fenêtre des paramètres diffère selon :

- le type d'établissement en cours (agence comptable ou établissement jumelé)
- le type d'établissement jumelé (budget principal ou budget annexe)
- si l'établissement choisit ou non le Prélèvement automatique.
- Sélectionner l'option 'Agence comptable' ou 'Établissement jumelé'

DASI Montpellier – Diffusion des Applications Nationales	Parametres_etablissement.doc	P. 1/7
--	------------------------------	---------------



• La fenêtre des paramètres s'affiche :

Paramètres agence comptable	x
Numéro 0000003M Batronume LYCEE DE LA MER	
Informations generales Compte dépôt Encaissements Autres	_1
Adresse	
Code postal J Ville J	
Téléphone Télécopie	
E-Mail	
∟ r Ministère	
Libellé 🔽 Abrégé	
	-
Chef d'établissement	
Nom agent comptable	
Libellé agent comptable	
Patronyme abrégé	
	4
Collectivité de rattachement	
O Département O Région O Autre	

- <u>Informations générales de l'établissement</u>
 Dans ce volet s'est rajouté une rubrique 'Collectivité de rattachement'
- Informations relatives au Compte dépôt Seuls les établissements agence comptable et les établissements jumelés de type budget principal gèrent un Compte de dépôt (DFT). Ce volet n'est donc disponible que pour ces établissements.

Avec la réforme RCBC, la saisie des I.B.A.N. et des B.I.C. sont obligatoires.

Dans ce volet, l'encart 'libellé trésor' à disparu, et une rubrique ' Teneur de compte ' s'est rajouté.



Informations générales	Compte dépôt Encaissements Autres
Trésor	
I.B.A.N.	
B.I.C.	
R.I.B.	
Titulaire	
Lieu de compensation	
Guichet Banque de Fr	ance
Code remettant	
N.N.E.	
Teneur de compte	
Intitulé Nouv	el intitulé
I.B.A.N	
Codique	

Informations relatives aux prélèvements automatiques

Proposé que si l'information Numéro National Emetteur (N.N.E) est renseignée sur le volet 'Compte dépôt'.

Une case à cocher Ensemble immobilier en gestion globalisée est présente.

- Cochée, elle ne permet pas la gestion du prélèvement automatique dans l'application pour l'établissement concerné.
- Décochée, elle donne la possibilité de gérer le prélèvement automatique pour l'établissement concerné.

Une case à cocher Prélèvement automatique est présente.

- Cochée, elle autorise la mise en place de la gestion du prélèvement automatique dans l'application pour l'établissement concerné.
- Décochée, elle n'autorise pas la gestion du prélèvement automatique pour l'établissement concerné.

DASI Montpellier – Diffusion des Applications Nationales Parametres_etablissement.doc	P. 3/7
---	---------------



2. Paramètres établissement jumelé

	Numéro 0000001R Patronyme COLLEGE DE LA MER
	Informations générales Compte dépôt Encaissements Autres
Paramètres établissement jumelé	Adresse
Informations générales Compte dépôt Encaissements Autres	Code postal Ville
Adresse	Téléphone Télécopie
Code postal Ville	Chef d'établissement
Téléphone Télécopie	Patronyme abrégé
E-Mail	Gestionnaire
Chef d'établissement	Nom agent comptable N.AGENTCOMPTA
	Collectivité de rattachement
Patronyme abrègé	C Département C Région C Autre
Gestionnaire	Libellé
	Budget Principal C Budget Annexe
Etablissement support 0000001B-SQLLEGE-DE LA MER	
Avec l'agence	
Avec le support	
🗸 OK 🕺 Annuler 🦿 Aide	✓ OK 🕺 Annuler ? Aide

Version GFC-2012

Version GFC-RCBC (Budget principal)

Dans RCBC :

- le nom de l'agent comptable est ajouté. Il est récupéré des paramètres de l'agence et est non modifiable.
- Le panel actuel de Liaison contenant la personnalité juridique, l'établissement support et les comptes de liaison est supprimé.
- L'information Budget Principal / Budget Annexe est ajoutée : L'information est obligatoire.
 - Un établissement jumelé de type Budget principal (qui gère un compte de dépôt, DFT) aura accès aux onglets 'Informations générales', 'Compte dépôt', 'Encaissements' et 'Autres'.
 - Un établissement jumelé de type Budget annexe (ne gère pas de DFT, compte de liaison en 181x et compte d'opérations de trésorerie en 185x) n'aura accès qu'aux onglets 'Informations générales' et 'Autres'.



Page : 5/7

Paramètres établissement jumelé 🛛 🔀			
Numéro 0000001R Patronyme COLLEGE DE LA MER			
Informations générales Autres			
Adresse			
Code postal Ville			
Téléphone Télécopie			
E-Mail			
Chef d'établissement Patronyme abrégé Gestionnaire Nom agent comptable N. AGENTCOMPTA Collectivité de rattachement © Département © Région @ Autre			
C Budget Principal © Budget Annexe			
Liaison avec budget principal			
Budget principal			
de trésorerie			
Compte de liaison			
OK X Annuler ? Aide			

Version GFC-RCBC (Budget annexe)

- Dans le cas d'un budget annexe, un panel « Liaison avec budget principal » est ajouté avec les informations suivantes obligatoires :
 - Budget principal : celui-ci devra être un établissement de l'implantation de type budget principal
 - Compte d'opérations en trésorerie : subdivision du 185 (TRSRV) de l'établissement support dédié au budget annexe
 - Compte de liaison : subdivision du 181 (LIAET) de l'établissement support dédié au budget annexe
- Ces informations ne sont pas accessibles en modification :
 - S'il existe des écritures comptables concernant le compte de liaison
 - S'il existe des écritures comptables concernant le compte d'opérations en trésorerie
 - Si cet établissement supporte d'autres établissements
 - S'il existe des paiements, encaissements, moyens de règlements, prélèvements, trop perçus pour l'établissement
- Comme auparavant pour les établissements 'sans personnalité juridique', les budgets annexes n'auront pas accès aux paramètres des comptes de dépôt, encaissements et prélèvements.

DASI Montpellier – Diffusion	des Applications Nationales
------------------------------	-----------------------------

Parametres_etablissement.doc P. 5/7





Modification de l'information dans 'liaison avec budget principal' : Comptabilité Budgétaire sur la même base que la Comptabilité Générale

L'accès à la saisie et à la modification de l'information sur le statut de l'établissement (budget principal/budget annexe) et la liaison avec le budget principal est fonction de la situation dans la comptabilité budgétaire en ce qui concerne la réception du budget.

• Budget non réceptionné :

L'information est saisissable et modifiable

• Budget réceptionné :

L'information est positionnée à budget annexe si le budget réceptionné en comptabilité budgétaire est un budget annexe et à budget principal dans las autres cas.

Elle est non modifiable

Comptabilité Budgétaire et Comptabilité Générale sur des bases différentes

- L'information est saisissable
- Elle est modifiable tant qu'aucun des comptes n'a été utilisé et qu'aucun budget n'a été réceptionné.

A la validation de la saisie si l'information était modifiable, un message d'avertissement précisant que si les comptes sont mouvementés l'information ne sera plus modifiable sera affiché

DASI Montpellier – Diffusion des Applications Nationales	Parametres_etablissement.doc	P. 6/7



хI

o Informations relatives au Compte dépôt

	Numéro 0000001B Patronyme COLLEGE DE LA MER
Paramètres établissement jumelé	Informations générales Compte dépôt Encaissements Autres
Paramètres établissement jumelé X Numéro 0000001B Patronyme COLLEGE DE LA MER Informations générales Compte dépôt Encaissements Autres Trésor I.B.A.N. B.I.C. R.I.B. Libellé Trésor Interson Titulaire Agent comptable de 0000001B Lieu de compensation Guichet Banque de France Code remettant N.N.E. N.N.E. Interson	Informations générales Compte depot Encaissements Autres Trésor I.B.A.N. B.I.C. R.I.B. Titulaire Lieu de compensation Guichet Banque de France Code remettant N.N.E. Teneur de compte Intitulé Nouvel intitulé I.B.A.N Codique
OK X Annuler Zide	OK X Annuler ? Aide

Version GFC-2012

Version GFC-RCBC (Budget principal)

Seuls les établissements agence comptable et les établissements jumelés de type budget principal gèrent un Compte de dépôt (DFT). Ce volet n'est donc disponible que pour ces établissements. Cet onglet n'est pas accessible aux budgets annexes.

Dans ce volet, l'encart 'libellé trésor' à disparu, et une rubrique 'Teneur de compte 's'est rajouté.

Ne pas oublier de renseigner la rubrique NNE si on veut avoir accès à l'onglet 'Prélèvement'

DASI Montpellier – Diffusion des Applications Nationales	Parametres_etablissement.doc	P. 7/7